



RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2017



Achevé d'imprimer en Juin 2018 sur les presses d'Hélio Service à Custines en 150 exemplaires sur papier recyclé.

Crédits photos : © Bertrand Jamot pour ATMO Grand Est, © Mathieu Rousseau, © SAPL Grand Nancy Habitat, © Est Républicain,
© Les candidats du concours photos "Objectifs Énergie" pour l'ADEME et la Région Grand Est, © ALEC Nancy Grands Territoires



Édito

L'année 2017 a été une année singulière pour l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, qui a célébré ses 10 années d'existence. C'est donc avec une très grande satisfaction que j'introduis ce 10^{ème} rapport d'activités, témoin du chemin parcouru.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et justifient grandement la création de l'ALEC comme outil d'intérêt général au service de la transition énergétique des territoires : près de 9 000 citoyens conseillés, 650 professionnels du bâtiment informés, 50 collectivités accompagnées et l'équivalent des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre annuelles de près de 2 000 logements évités.

Le contexte réglementaire évolue, les compétences et missions des uns et des autres se recomposent et la volonté d'avancer vers la maîtrise des consommations et le déploiement des énergies renouvelables se renforce. Au cœur de cette dynamique, **l'ALEC accompagne les habitants, les collectivités et les entreprises à saisir les opportunités offertes par la transition énergétique en faveur de la qualité de l'air et d'une économie locale de qualité.**

C'est ainsi que l'ALEC porte une **Plateforme Locale de Rénovation Énergétique de l'Habitat**, nouveau dispositif qui vise à mobiliser l'ensemble des acteurs économiques locaux (artisans, entreprises, banques...) pour développer des outils et des solutions adaptées favorisant le passage à l'acte des porteurs de projets et la montée en compétence des professionnels.

Pour les années à venir, la mission principale de l'ALEC restera le conseil à la rénovation énergétique. Avec le numérique, l'émergence de nouvelles fonctionnalités renforce le besoin d'une expertise qualifiée et trace de fait les contours de la feuille de route de l'ALEC.

Et vous l'énergie ? Toute l'équipe de l'ALEC est à votre service pour vous accompagner !



Jean-François HUSSON

*Président de l'ALEC Nancy Grands Territoires,
Sénateur de Meurthe-et-Moselle.*





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Sommaire

L'ALEC Nancy Grands Territoires	06 et 07
---------------------------------------	----------

Le dispositif phare de l'ALEC : l'Espace INFO ÉNERGIE

Présentation	08
Les chiffres clés du dispositif EIE	09
EIE : des actions concrètes en 2017	10 et 11

Le dispositif de mutualisation de l'ALEC :

Le Conseil en Énergie Partagé

Présentation	12
Les chiffres clés du dispositif CEP	13
CEP : des actions concrètes en 2017	14 et 15

Le dispositif à destination des professionnels :

la Plateforme Locale de Rénovation Énergétique de l'Habitat

Présentation	16
Les chiffres clés du dispositif PLREH	17
PLREH : des actions concrètes en 2017	17

Les temps forts de l'année 2017 :

Les 10 ans de l'Alec	18
Livret rétrospectif	19
Indemnité Kilométrique Vélo (IKV)	20
Nouveaux salariés	21

Bilan financier 2017	22 et 23
----------------------------	----------



L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Nancy Grands Territoires

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Nancy Grands Territoires est une association qui agit dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de la promotion des énergies renouvelables. Elle a été fondée en 2007 sous l'impulsion de la Métropole du Grand Nancy et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Nancy-Champenoux en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

L'ALEC sensibilise, informe et accompagne les porteurs de projets. Ses actions couvrent les territoires de la Métropole du Grand Nancy (266 000 habitants) et des Communautés de Communes des Pays du Sel et du Vermois (28 000 habitants) et de Seille et Grand Couronné (18 300 habitants).

L'ALEC fait partie de la fédération FLAME (Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du climat) qui représente officiellement le réseau français des agences, composé de 38 ALEC et plus de 400 collaborateurs, couvrant plus de 17 millions de Français (25 % de la population).

Durant l'année 2017, l'ALEC Nancy Grands Territoires a vu le nombre de ses membres s'agrandir. Voici la liste actualisée des membres répartis en 4 collèges :

- ❶ **les collectivités territoriales** : la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné, les villes de Pulnoy, Heillecourt, Laneuveville-devant-Nancy, Seichamps, Saint-Max, Houdemont, Villers-lès-Nancy, Malzéville, Maxéville, Fléville-devant-Nancy, Jarville-la-Malgrange, Ludres, Vandœuvre-lès-Nancy et Nancy.
- ❷ **les administrations publiques et les représentants professionnels** : la Fédération Française du Bâtiment de Meurthe-et-Moselle, l'Office Métropolitain de l'habitat (OMh) du Grand Nancy, Batigère Nord-Est.
- ❸ **les énergéticiens** : Dalkia, EDF, GRDF, Engie, Enedis et Idex.
- ❹ **les associations** : le CPIE de Nancy-Champenoux, Lorraine Qualité Environnement, ATMO Grand Est, Réciprocité, le CTCR (Centre Technique Régional de la Consommation) et Synergie-Habitat.

L'ALEC élabore également des projets avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers que sont l'ADEME, la Région Grand Est et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.



Les grands territoires de l'ALEC

GRÂCE AUX CONSEILS
PRODIGUÉS
PAR L'ALEC EN 2017

**778
tonnes**

éq. CO₂ évitées dans
l'atmosphère

soit l'équivalent
de 6 millions de km
en voiture

**3,6
millions**

de kWh
économisés

soit la consommation
d'énergie annuelle de
200 foyers lorrains

**7,1
millions€**

d'investissements
au niveau local





L'Espace INFO→ ÉNERGIE : un accompagnement pour les particuliers et les professionnels

“
NOTRE MISSION,
VOUS CONSEILLER
GRATUITEMENT
ET EN TOUTE
TRANSPARENCE
SUR LA MAÎTRISE
DE L'ÉNERGIE.
”

Les conseils et la sensibilisation proposés par l'Espace INFO→ ÉNERGIE (EIE) concernent toutes les problématiques de maîtrise de l'énergie dans l'habitat :

- la sobriété dans les usages énergétiques ;
- l'efficacité du bâtiment et les améliorations des systèmes (éclairage, ventilation, isolation et chauffage) ;
- la production d'énergies renouvelables ;
- le suivi des consommations ou comment mesurer l'impact des actions mises en place.

L'EIE est intégré au dispositif « Point Rénovation Info Service » (PRIS) car il accompagne tous les porteurs de projets non éligibles aux conditions de ressources des dispositifs ANAH. Depuis mars 2017, par le biais de la « Plateforme de la rénovation » (cf. page 16), le service de l'EIE organise et sécurise le parcours des particuliers qui se lancent dans un projet de rénovation énergétique.

L'EIE est un dispositif de conseils neutre et gratuit !

Les porteurs de projets le sollicitent autant de fois que nécessaire et ce gratuitement. En effet, la disponibilité et la qualité des conseils délivrés incitent les particuliers à (re)solliciter le service et le recommander.

Le profil type du particulier entrant en contact avec l'Espace INFO→ ÉNERGIE est un propriétaire occupant une maison individuelle, construite avant 1990, souhaitant réduire sa facture d'énergie et/ou améliorer son confort thermique.

Les conseillers de l'EIE travaillent sur deux grands axes : le conseil et la sensibilisation.

Ils conseillent les porteurs de projets passant à l'acte sur les aspects techniques, administratifs et financiers des travaux envisagés.

Ils organisent des actions de terrain à destination du grand public. Celles-ci permettent d'informer les particuliers sur les bons gestes à effectuer pour faire des économies d'énergie et d'activer le passage à l'acte des porteurs de projets. Elles peuvent prendre la forme

d'ateliers thématiques, de balades, ou de visites (cf. « les actions concrètes » page 10).

L'ALEC Nancy Grands Territoires conduit depuis 2011 une déclinaison expérimentale de l'EIE dédiée aux Opérations Collectives de Rénovation Énergétique (OCRE). Ce projet est soutenu par l'ADEME, la Région Grand Est et la Métropole du Grand Nancy.

Sur le territoire d'action couvert, le secteur des copropriétés est composé d'environ 50 000 logements, soit environ 35 % du parc. Ce secteur est plutôt énergivore et représente de ce fait un fort potentiel d'économies d'énergie. Or, force est de constater qu'il réalise très peu de travaux en ce sens, alors qu'il présente une opportunité de marchés de rénovation massifs et mutualisés.

Dans la continuité de la dynamique lancée par l'ALEC, le Grand Nancy a souhaité proposer un dispositif à destination des copropriétés volontaires pour la rénovation globale de leur immeuble, nommé *Copro'Actif*. Celui-ci associe les compétences de la Société Anonyme Publique Locale Grand Nancy Habitat et de l'ALEC.

Plusieurs typologies de copropriétés sont observées :

- les cas “simples” ne nécessitant pas d'accompagnement : très petites copropriétés et/ou composées de copropriétaires dynamiques pour lesquels les conseils dispensés lors des permanences suffisent ;
- les cas “à encourager” pour lesquels un accompagnement (type *Copro'Actif*) est nécessaire et porte ses fruits dans les cinq ans ;
- les cas “complexes” qui nécessitent un accompagnement plus lourd, mené par une équipe spécialisée.

Comment les particuliers connaissent-ils l'EIE ?



* Plateforme téléphonique nationale et/ou régionale (ADEME / PRIS)

Quels sont les impacts de notre service ?

1 particulier
qui passe à l'acte grâce à l'EIE

économise
5 500 kWh
1 200 kg de gaz à effet de serre

et génère
11 000 € sur le territoire.



TOP 3 des conseils délivrés :



TOP 5 des actions mises en œuvre :



Chiffres clés

2 686 conseils délivrés à 1 649 personnes

584 rendez-vous

250 outils de mesures prêtés à **111** personnes

45 familles à énergie positive accompagnées

18 études thermiques simplifiées réalisées (DIALOGIE)

12 copropriétés suivies lors de **22** réunions de travail

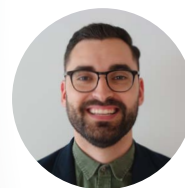
5 actions sur le thème de la précarité énergétique sensibilisant **100** personnes

5 balades thermographiques sensibilisant **50** personnes

L'équipe



Thibaud Diehl
Responsable Espace Info->Énergie



Béranger Birckel
Conseiller Info->Énergie
Référént copropriété



Simon Duchêne
Conseiller Info->Énergie



Espace INFO→ ÉNERGIE : des actions concrètes en 2017



ACCOMPAGNEMENT DU CCAS DE NANCY SUR LA ROUTE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Centre Communal d'Action Sociale de Nancy s'est appuyé sur l'EIE dans le but de sensibiliser l'ensemble de son personnel aux économies d'énergie. Une démarche globale a donc été initiée.

Tout d'abord, l'exposition « Chaque fois ça compte » sur les éco-gestes a été installée durant 1 mois dans le hall d'entrée.

Deux interventions ont ensuite été menées pour commenter les informations exposées. 30 salariés ont ainsi pu profiter des explications et échanger avec le conseiller de l'ALEC. En parallèle, un jeu-concours a été organisé pour gagner une éco-box.

Enfin, trois équipes de 10 familles à énergie positive se sont formées pour relever le défi des économies d'énergie. Elles vont tenter d'appliquer un comportement plus sobre dans leur logement et mesurer leurs efforts pour réaliser un maximum d'économies durant l'hiver.

ville de **Nancy**, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE **Nancy**,

POP UP RÉNO AU LEROY MERLIN

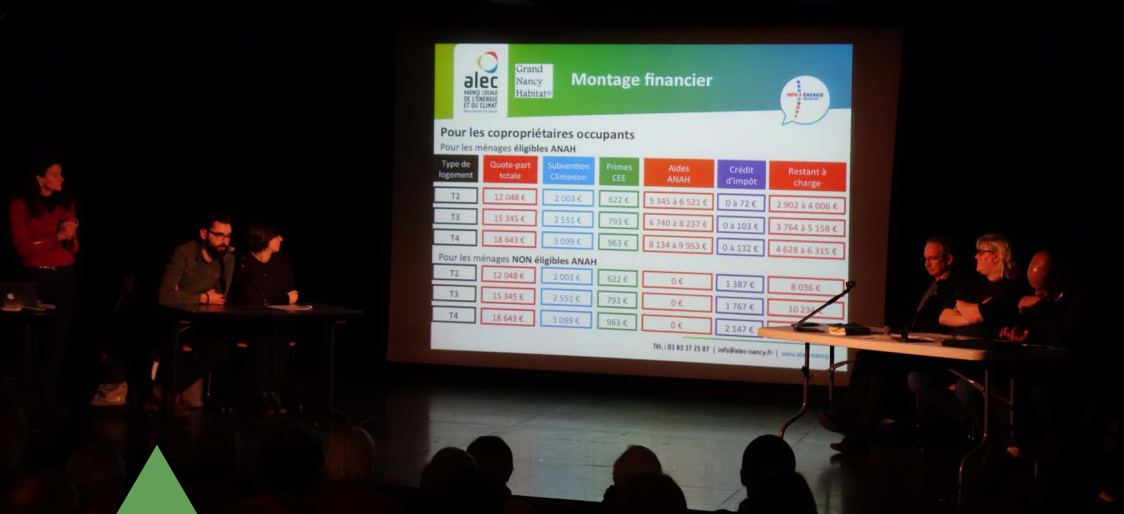


Durant la « Fête de l'énergie » l'EIE a été sollicité par l'enseigne Leroy Merlin pour tenir un stand à l'entrée du magasin de Houdemont.

En plus des documents pratiques, une caméra thermique permettait de visualiser les déperditions énergétiques d'une maquette de maison appelée « la boîte à ponts thermiques ».

Le but était surtout de proposer à la clientèle un concept nouveau appelé « diag'dating », qui permet d'identifier en quelques minutes les priorités à réaliser en terme de travaux d'économie d'énergie, grâce à un logiciel thermique simplifié (DialogIE) et de chiffrer les gains énergétiques des travaux envisagés.





RÉUNION D'INFORMATION DES CONSEILLERS SYNDICAUX DE NANCY

L'ALEC a participé à la première soirée d'information réalisée par la FNAIM 54 à destination des conseils syndicaux et syndicis de Nancy. Plus de 100 personnes ont assisté à cette soirée présentant les dispositifs d'accompagnement aux copropriétés qui se lancent dans des travaux de rénovation énergétique. L'EIE a donc pu détailler les aides nationales ainsi que les aides locales. Cette intervention a été complétée par les expertises juridiques et financières des partenaires associés.

métropole
Grand Nancy

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDEENNE LORRAINE



BALADE THERMOGRAPHIQUE À HUDIVILLER

Dans le cadre du partenariat avec la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, l'EIE a co-organisé une balade thermographique dans les rues d'Hudiviller.

Le principe était simple : caméra thermique au poing, le conseiller INFO ÉNERGIE de l'ALEC a fait découvrir à la quinzaine d'habitants du quartier ainsi qu'aux élus présents leurs logements sous l'angle des pertes d'énergie. À l'issue de la balade, une restitution en salle était prévue avec les participants pour échanger et approfondir l'analyse thermique.



« TOUT SAVOIR SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE » À VANDOEUVRE-LÈS-NANCY

Organisée par la ville de Vandœuvre-lès-Nancy, cette réunion publique d'information, en partenariat avec l'EIE de l'ALEC, Grand Nancy Habitat et GrDF, a permis de sensibiliser 25 habitants sur les enjeux et problématiques de la rénovation énergétique de l'habitat. Toutes les clés pour réussir son projet ont été données : solutions techniques d'isolation et de chauffage, installation d'énergies renouvelables et financements possibles.



Grand
Nancy
Habitat®



LES VISITES INSOLITES

Pour fêter les 10 ans de l'ALEC, un cycle de visites de rénovations globales et performantes a été proposé : un pavillon réalisé par la SCIC Clairlieu Éco Rénovation Solidaire ainsi qu'une copropriété accompagnée par le dispositif du Grand Nancy « Copro-actif ».

Une trentaine de personnes ont pu visiter ces chantiers innovants et expérimentaux, échanger avec les maîtres d'ouvrage et les partenaires associés, mais aussi assister à un test d'étanchéité à l'air mesurant la performance de la rénovation.



VILLERS
lès
NANCY

métropole
Grand Nancy

Grand
Nancy
Habitat®

Réunion
publique

Ouverte à tous
les habitants de
VANDOEUVRE-LÈS-NANCY

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES TRAVAUX
DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE





Le dispositif de mutualisation de l'ALEC : le Conseil en Énergie Partagé

“
MUTUALISER
POUR BÉNÉFICIER
D'UN CONSEILLER
À L'ÉCOUTE DES
COLLECTIVITÉS.
”

L'ALEC porte le dispositif de “Conseil en Énergie Partagé” qui permet aux collectivités de moins de 10 000 habitants de mutualiser les compétences d'un “conseiller énergie”. Ce conseiller accompagne les collectivités dans la définition et l'application au quotidien de leur politique énergétique.

En 2012, pour les communes de moins de 10 000 habitants, le poste énergie représente :

- 2,5 % à 6 % du budget de fonctionnement des communes (moyenne nationale : 4,2 %) ;
- 38,7 à 56,6 € TTC par habitant par an ;
- 76 % des consommations liées au patrimoine bâti ;
- 18 % des consommations liées à l'éclairage public ;
- 6 % des consommations liées aux véhicules communaux.

Les communes de moins de 10 000 habitants sont celles dont le poids de l'énergie dans le budget communal est le plus important. Elles consacrent le moins de temps à la gestion de l'énergie car n'ont pas de service dédié. Elles sont donc particulièrement exposées à l'augmentation du cours des énergies.

Aujourd'hui, diminuer les consommations d'énergie communales veut dire :

- réduire sa facture énergétique et se prémunir contre la hausse du prix des énergies ;
- contribuer de manière concrète à la lutte contre le réchauffement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations.

Qu'est-ce que le CEP ?

1. Un facilitateur des démarches d'économie d'énergie :

Le Conseil en Énergie Partagé proposé par l'ALEC repose sur la sensibilisation et l'information des collectivités afin de les accompagner à mener des actions

de maîtrise de l'énergie. Cette mission se décline en deux types de services : les missions de base et les missions à la carte.

2. Des missions préalables et indispensables aux actions de maîtrise de l'énergie :

- mise en place du “suivi fluide” (énergie et eau) afin de visualiser l'évolution des consommations des trois dernières années,
- réalisation d'un bilan énergétique annuel (synthèse du suivi fluide, analyse des contrats, mise en place d'indicateurs...) soumis au Conseil Municipal pour présenter les évolutions des consommations communales et faire ressortir les points critiques à traiter,
- mise en place d'une culture “énergie” commune (information, veille, réglementation...).

3. Missions définies en fonction des projets et des priorités de la commune :

- pré-diagnostic des bâtiments : état des caractéristiques thermiques, hiérarchisation des actions de maîtrise de l'énergie en fonction de leur rentabilité ;
- recherche des faiblesses thermiques d'un bâtiment à l'aide d'une caméra thermique ;
- réalisation d'études d'opportunités : évaluation technique, économique, environnementale. Elles permettent d'appuyer les initiatives des maîtres d'ouvrages publics et de leur procurer les éléments indispensables à leur choix ;
- aide au montage de projets : accompagnement de la commune dans le cadre d'un projet de construction de bâtiment (relecture du programme, participation à la phase APS, participation à la phase APD...) ;
- sensibilisation et formation des usagers des bâtiments ;
- communication autour des réalisations exemplaires.

UN CERCLE vertueux

Les économies réalisées par les communes adhérentes, accompagnées du CEP.



* À noter : en Lorraine, une école de 500 m² consomme annuellement environ 56 MWh pour le chauffage et l'eau chaude et 8 MWh d'électricité.

TOP5 des actions mises en œuvre :

- 1 Optimisation des périodes de réduit de chauffage
- 2 Installation de chaudières performantes
- 3 Rénovation d'éclairage public (technologies et équipements plus performants)
- 4 Adaptation des puissances électriques souscrites (abonnements)
- 5 Rénovation globale (thermique + chauffage)

Chiffres clés - 2017

48 collectivités adhérentes au dispositif dont **2** intercommunalités.

Plus de **240 000 m²** de bâtiments communaux suivis pour une consommation d'énergie annuelle de **37,5 GWh** et une facture de **3,1 Md'€**.

270 000 € économisés sans investir.

600 points d'éclairage public rénovés.

330 000 € d'aides et de subventions aux travaux d'économie d'énergie en 2017, soit **1 080 000 €** depuis 2011.

L'équipe



Pierre Adam
Responsable
Pôle Collectivités



Florian Viapiana
Conseiller
Pôle Collectivités



Conseil en Énergie Partagé : des actions concrètes en 2017

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY À LA JOURNÉE NATIONALE DES CONSEILLERS EN ENERGIE PARTAGÉ À PARIS

En décembre 2017, lors de la journée nationale du Conseil en Énergie Partagé à Paris, l'ADEME nationale a sélectionné la commune de Laneuville-devant-Nancy pour présenter les résultats exemplaires obtenus : la division par 2 de ses consommations d'énergie en seulement 5 ans !

L'occasion de partager devant le réseau national les motivations de la commune pour rentrer dans le dispositif CEP, les engagements poursuivis, les actions mises en place et l'évaluation de leur impact.

En plein « Sommet pour le Climat », Laneuville-devant-Nancy est un bel exemple de commune qui agit, à son échelle, de manière concrète pour préserver notre climat.



LA LABELLISATION TEPKV

En 2017, la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné a été labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

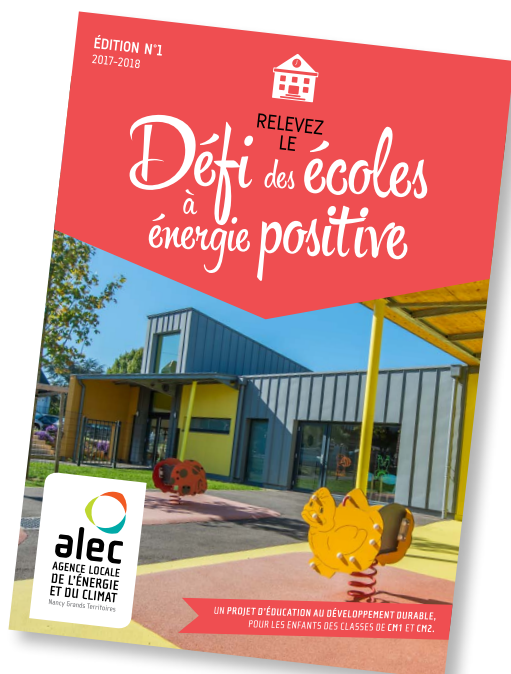
Cette labellisation a permis au territoire de débloquer une enveloppe financière de près de 500 000 € pour encourager la réalisation de projets permettant la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments publics, de l'éclairage public, mais aussi le développement des énergies renouvelables sur le territoire.



LE « DÉFI DES ÉCOLES À ÉNERGIE POSITIVE »

Afin d'inciter les établissements scolaires à mener des projets pédagogiques visant à réduire leurs consommations d'énergie (chauffage, eau et électricité), le CPIE Nancy Champenoux et l'ALEC Nancy Grands Territoires ont développé « le Défi des écoles à énergie positive ».

Créé en partenariat avec l'Éducation nationale, le défi vise à faire comprendre l'énergie et son fonctionnement et faire de la classe un véritable laboratoire de mise en place de solutions concrètes d'économies d'énergie (mesures et suivi, changements d'habitudes, éco-gestes, etc.) pour essayer de réduire d'au moins 8 % la consommation énergétique d'une classe, d'une école.





LA RÉGLEMENTATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR (QAI)

Le Conseil en Énergie Partagé a accompagné les communes à anticiper la réglementation portant sur la Qualité de l'Air Intérieur applicable au 1^{er} janvier 2018 dans les établissements accueillant les enfants de moins de 6 ans ainsi que les écoles élémentaires.

Via des réunions d'information et de sensibilisation des services techniques, le CEP a appuyé les communes à faire concilier qualité d'air intérieur et économies d'énergie dans le patrimoine communal accueillant un jeune public.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, GROUPEMENT D'ACHAT ET TRAVAUX

En 2017, les communes de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné ont décidé d'agir sur l'éclairage public afin de répondre à l'évolution de la réglementation et de réduire leurs consommations énergétiques suite à la labellisation TEPCV du territoire.

Afin d'optimiser leur achat, plusieurs communes se sont engagées dans une démarche de groupement de commande pour un total de 650 points lumineux.

Les travaux engagés par les communes de la Communauté de Communes des Pays du Sel et Vermois ont permis à certaines d'entre elles de réduire jusqu'à 70 % leur consommation d'électricité.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE SEICHAMPS

La ville de Seichamps a engagé une rénovation globale et performante de son Centre Socio-Culturel avec l'appui du programme d'aides de l'ADEME et de la Région Grand Est.

Pour diminuer les consommations énergétiques de la commune, l'isolation de la toiture et des murs a été considérablement renforcée et l'intégralité des menuiseries remplacées. Un système type « Mégastil » (une enveloppe dans l'enveloppe) a été mis en place au sein de la salle de spectacle, afin d'en améliorer l'acoustique.

Le dispositif Climaxion ainsi que les Certificats d'Économies d'Énergie ont permis de financer environ 10 % du montant global des travaux d'économies d'énergie.



Cette rénovation permettra de réaliser un gain énergétique et financier important pour la ville de Seichamps.





PLATEFORME DE LA
RÉNOVATION

La Plateforme Locale de Rénovation Énergétique de l'Habitat



LA PLATEFORME :
UN NOUVEL OUTIL
AU SERVICE DES
ENTREPRISES ET
DES PARTICULIERS !



La Plateforme locale de rénovation portée par l'ALEC Nancy Grands Territoires est déployée sur un territoire regroupant 312 000 habitants (Métropole du Grand Nancy, Communautés de Communes des Pays du Sel et Vermois et de Seille et Grand Couronné) et 140 779 résidences principales. Ce dispositif doit contribuer à l'accélération de la rénovation énergétique et fixe des objectifs ambitieux à un horizon de 3 ans : accompagner le projet de rénovation de 900 logements embarqués dans une démarche BBC Rénovation.

Ces objectifs tendent à répondre à ceux du Schéma Régional Climat Air Énergie, validé par l'État à la Région Lorraine en décembre 2012, qui fixe pour la Lorraine un objectif de rénovation en Bâtiment Basse Consommation de 20 000 à 25 000 logements par an d'ici 2020.

L'enjeu principal de la Plateforme est de stimuler le marché de la rénovation énergétique sur le territoire en adoptant un rôle de « facilitateur ». La Plateforme a pour principale mission de créer des ponts entre la demande des particuliers et les professionnels formés à la rénovation énergétique.

Les 3 intercommunalités ayant confié l'animation de la Plateforme à l'ALEC, ont déjà développé leurs propres dispositifs en matière d'aide et d'accompagnement à la rénovation (OPAH, CEE...). L'enjeu est donc de s'appuyer sur le réseau d'acteurs existant pour poursuivre une action qualitative, permettant d'apporter une réponse globale à tous les particuliers souhaitant s'engager dans un projet de rénovation énergétique.

Ainsi, afin de développer et conforter l'offre de service existante, la Plateforme locale de rénovation énergétique a pour rôle de développer les axes d'interventions suivants :

- créer un parcours complet et sécurisé de la rénovation énergétique en coordination avec les acteurs du logement ;

- améliorer le suivi du projet des particuliers ;
- favoriser la montée en compétences des professionnels (artisans, agences immobilières, banques, notaires...) à travers des actions et des partenariats adaptés ;
- soutenir le développement d'une offre privée en capacité de proposer un accompagnement complet à la rénovation BBC ;
- développer des offres de financement pour permettre l'attractivité du marché de la rénovation énergétique ;
- étudier la création d'une structure dédiée au financement de la rénovation énergétique (tiers financement ou tiers investissement) ;
- soutenir le développement de projet européens tournés vers les entreprises et industriels locaux.

Courant 2018, l'ALEC lancera un appel à projet visant à valoriser et soutenir un réseau d'experts (architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvre) et de groupements d'entreprises engagés dans une démarche qualité en lien avec les partenaires de la Plateforme.

La « Boîte à 6 vitesses » de la Plateforme



L'équipe de la Plateforme a mis en place un outil de suivi et de relance pour accompagner les particuliers à chaque étape clé de leur projet de rénovation :

1. Prise de contact, ciblage et orientations
2. Diagnostic / Étude technique
3. Montage du projet financier et technique
4. Réalisation des travaux
5. Mobilisation des aides
6. Suivi et valorisation



La Plateforme de la Rénovation : des actions concrètes depuis sa création en juillet 2017

DES OUTILS POUR RÉDIGER DES DEVIS CONFORMES AUX AIDES FINANCIÈRES

Afin de permettre aux artisans de gagner du temps dans la rédaction de leurs devis et factures, l'ALEC Nancy Grands Territoires a développé des devis-types. Ainsi les artisans identifient les mentions obligatoires et les références techniques à respecter pour mobiliser toutes les aides financières à la rénovation énergétique.

Grâce à un tableau comparatif actualisé régulièrement par l'ALEC, les artisans bénéficient également d'une aide technique pour lever le doute sur l'éligibilité de certains travaux à la TVA réduite (5,5 %), au Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE), à l'Éco Prêt à Taux Zéro (ÉcoPTZ) et aux Certificats d'Économies d'Énergies (CEE).

PETIT DÉJ' PROS : DES ÉCHANGES PRÉCIEUX À DESTINATION DES EXPERTS ET ARTISANS DE LA RÉNOVATION

Le mercredi 13 décembre 2017, l'ALEC a organisé sa première matinale à destination des professionnels de la rénovation énergétique (artisans, groupements d'entreprises, bureaux d'études, architectes, maîtres d'œuvre...) autour du thème des dispositifs d'aides financières. Une occasion pour les entreprises locales du bâtiment de se tenir à jour sur les exigences fiscales et réglementaires et d'anticiper les évolutions du marché de la rénovation énergétique.

Ces nouveaux rendez-vous permettent d'animer un réseau de professionnels autour de la Plateforme de rénovation énergétique. Ils s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat avec les organisations professionnelles (FFB et CAPEB), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), la Maison de l'Emploi (MDE) du Grand Nancy et Lorraine Qualité Environnement (LQE).



CHIFFRES clés



**147 PROS
CONSEILLÉS,**

250 pros sensibilisés sur
10 animations et 35 formés
sur 3 formations



**139 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES**

par la Plateforme dans leur
parcours de rénovation



64 PROJETS

de rénovation
globale



Environ **1000 OUTILS DIFFUSÉS**

(nouvelles documentations techniques : devis types, comparatifs des aides...)

L'équipe



**Guillaume
Thiriet**

Animateur
Plateforme

accompagné par les
3 Conseillers Info->Énergie
cf. page 9

Les temps forts de l'année 2017, l'ALEC a fêté ses 10 ans !

“
LANCEMENT
DE LA LETTRE
D'INFORMATION
DE L'ALEC À
L'OCCASION DE
SES 10 ANS !

”

Pour célébrer son 10^{ème} anniversaire, l'ALEC a construit avec ses partenaires un programme d'animations << spécial 10 ans >> afin de mettre en valeur les actions développées au cours de ses dix années d'activité.

Des *Visites insolites* aux *Petits déj' Pro*, l'ALEC a proposé tout au long de l'année un programme riche en animations conviviales qui a réuni habitants, collectivités et partenaires techniques autour de thématiques au cœur de la transition énergétique.

Pour ce 10^{ème} anniversaire, l'ALEC a profité de l'occasion pour lancer sa lettre d'information « **Les infos de l'ALEC** ».

Elle permettra, quatre fois par an, de communiquer sur les actualités « Air-Énergie-Climat » ainsi que sur les actions et animations à venir.



Sur 325
+120



« J'AIME » DE NOTRE PAGE FACEBOOK EN 2017.

Un livret rétrospectif

10 ans d'actions, 10 ans de projets, 10 ans d'accompagnement. Alors, que retenir de ces 10 années d'existence ?

Près de 9 000 citoyens ont été conseillés, 650 professionnels du bâtiment ont été informés, 50 collectivités ont été accompagnées et l'équivalent des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre annuelles de près de 2 000 logements ont été évités.

Au delà des chiffres, l'ALEC a su accompagner les nombreuses évolutions de ces 10 dernières années du secteur de l'énergie, du bâtiment et du climat en adaptant ses conseils, ses accompagnements techniques et ses actions de sensibilisation auprès des habitants. Son activité quotidienne contribue à créer le climat de confiance favorable à la réalisation de travaux d'économie d'énergie et à la montée en compétence des professionnels sur le territoire.

Pour fêter sa décennie, toute l'équipe de l'ALEC a concocté un livret rétrospectif illustrant de manière ludique les actions partenariales phares menées depuis 10 ans. Jean-François Husson, Président de l'ALEC, l'a dévoilé au cours de la cérémonie des vœux, en présence notamment de Laurent Hénart, Maire de Nancy.

AGÉ

Chiffres clés



46
commun



60%
du patrimoine communal
a été étudié par un bureau
d'études thermiques



19

+ équipements
scolaires

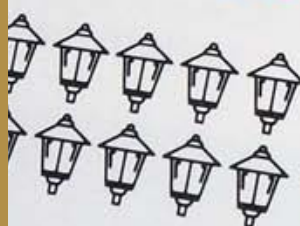


6

+ équipements
administratifs

Travaux

sur
bâti
pu



près de

2 000

lanternes d'
public en co
rénovation



600 000

d'aides financières
pour soutenir les projets
d'efficacité énergétique

20



L'ALEC à vélo : plus de 3000 km parcourus !

Pour encourager l'utilisation du vélo sur les trajets domicile-travail, l'ALEC a mis en place « l'indemnité kilométrique vélo ». En 2017, plus de 3 000 km ont été parcourus en transports doux,

contribuant ainsi à réduire la pollution de l'air, lutter contre le réchauffement climatique et maintenir en bonne santé physique les salariés !





Deux nouvelles recrues en 2017 !

L'agence poursuit son développement et compte désormais 9 salariés. Florian Viapiana, conseiller en Énergie Partagé, a rejoint l'équipe de l'ALEC en mars 2017

afin d'accompagner les collectivités, et Guillaume Thiriet en juillet afin d'animer le nouveau dispositif de Plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat.

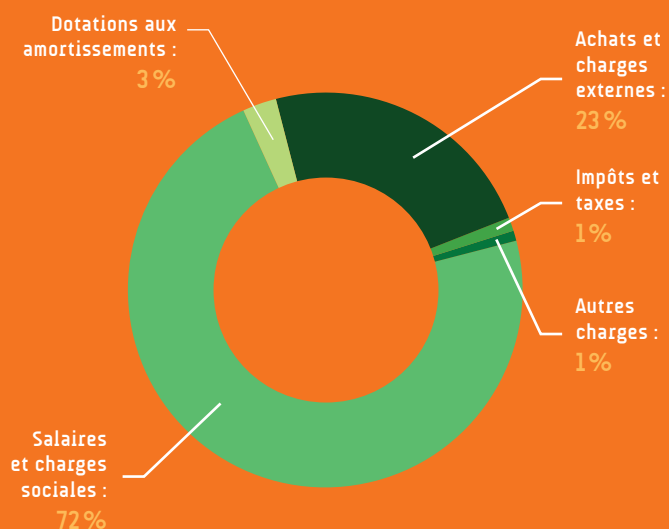


alec

Bilan financier 2017

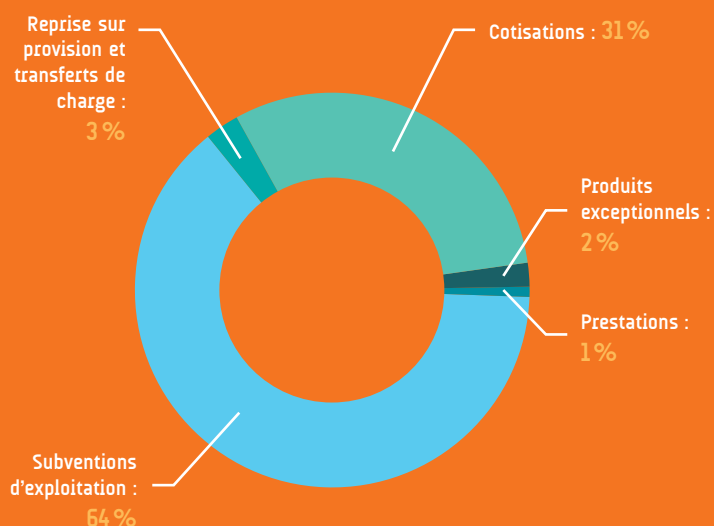
DÉPENSES :

TOTAL = 435 729 €



RECETTES :

TOTAL = 440 958 €



Soit un résultat d'exploitation 2017 de +5 229 €



ANALYSE 2017 :

Le budget de l'ALEC est en augmentation de 15 %.

Cette évolution s'explique par le déploiement de la Plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat et le recrutement en juillet 2017 de son animateur.



PRÉVISIONNEL 2018 :

Le budget prévisionnel 2018 s'élève à 523 757€ soit une augmentation de près de 20 % qui s'explique par la poursuite du déploiement de la Plateforme de rénovation énergétique avec le financement d'actions de formation et de communication à destination des particuliers (affiches, campagnes publicitaires, flyer...).

ÉVOLUTION DU BUDGET (CHARGES) ET DES ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP) DEPUIS 2007 :

	ETP	CHARGES EN €
Sept. 2007	2	37 066
2008 - 2009	2	110 000
2010	3	120 756
2011	4	210 022
2012	5	254 295
2013	5.8	282 125
2014	6	341 215
2015	6.8	348 559
2016	6.3	382 227
2017	8.3	435 729

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2018 S'ÉLÈVE À 523 757€ SOIT UNE ÉVOLUTION DE +18,6 %.



10, Promenade Émilie du Châtelet - 54000 NANCY
Tél. : 03 83 37 25 87 - info@alec-nancy.fr

www.alec-nancy.fr



métropole
Grand Nancy

Sarthe
& Vermois

